

Aller-retour et consensus

La transition politique en cours dans le pays vient de franchir une nouvelle étape, avec le lancement officiel, le samedi dernier (12 novembre), de la concertation entre le gouvernement d'une part, les partis politiques et la société civile de l'autre, pour la mise en place de la CENI et le choix de ses membres. Mais l'approche adoptée au départ par la commission interministérielle chargée de la transition à cet effet a failli mettre le feu aux poudres. Les partis politiques ont, en effet, mal apprécié la méthode, jugée "paternaliste", qui a consisté à leur demander de choisir parmi une liste préétablie de personnalités choisies d'avance par le gouvernement de Ould Boubacar. Du coup, le gouvernement se rétracte et formule de nouvelles propositions.

Les concertations entre le gouvernement et ses partenaires politiques et de la société civile, pour la mise en place de la Commission électorale nationale indépendante, ont commencé samedi dernier et reprendront fin la semaine prochaine. Au départ, le gouvernement a soumis à l'étude de ses partenaires, individuellement et à huis clos, une liste de 30 personnes parmi lesquelles il leur a été demandé de désigner les 15 noms, en quinze minutes, qui leur semblent les plus aptes à constituer le futur directoire de la CENI. Parmi ces quinze noms, et sur une liste composée de quatre, devait être désigné le président de la nouvelle structure. Les partis politiques, visiblement pris de court, s'en offusquent pour la plupart. Ils s'attendaient, disent-ils, à prendre part à la confection initiale de la liste des membres de la CENI. Quelques noms sont pourtant acceptés par la plupart des partis et des associations présents. C'est ainsi que le nom du Colonel à la retraite et ancien ambassadeur, Cheïkh Sid' Ahmed Ould Babamine, a été retenu de manière consensuelle comme futur président de la nouvelle instance. Cela a été officiellement confirmé par le gouvernement au moment de sa rencontre de lundi dernier avec les responsables politiques. Une sorte de consensus s'est aussi dégagé autour de sept noms. Ce qui signifie que sur les 15 postes à pourvoir, seuls 7 demeurent encore non occupés.

Revu et corrigé

Les partis politiques ayant protesté contre la méthode adoptée par le gou-

vernement, celui-ci ouvre sa liste et revient à la charge en proposant une formule qui permettra, dira le Ministre secrétaire général de la présidence du CMJD, de les associer à la mise en place de l'instance en charge d'organiser et de superviser les élections au cours de la phase transitoire. Pour se rattraper, le gouvernement présente trois propositions:

- La liste sera revue à la hausse, passant de 30 à 50 ou 60 personnes pour permettre aux partis et aux membres des associations de la société civile d'avoir un choix plus large.

- La nouvelle liste sera soumise aux partis à partir de mercredi matin et un temps de réflexion de 48 heures leur sera imparti pour mieux l'étudier.

- Les partis auront la latitude de proposer, en parallèle à la liste du gouvernement, leur propre liste de deux à trois personnes. Après ces propositions, les leaders politiques et les membres des associations de la société civile ont manifesté leur contentement face, ont-ils dit, "à l'ouverture d'esprit de l'équipe gouvernementale qui a pris en considération leurs suggestions".

A l'APP comme au PRDS (représenté au cours de la rencontre par le directeur du cabinet du secrétaire général du parti), en passant par le PLEJ, l'UFP, le RFD, l'UPSD..., tout le monde a marqué son approbation face à la nouvelle démarche des autorités. Le président de l'AJD dira à cet effet que son parti qui avait manifesté publiquement son désaccord au cours des rencontres précédentes, "trouve

Commission électorale nationale indépendante

Aller-retour et consensus

Suite de la Une

ces propositions louables", et il ajoute que "ce qui est mauvais n'est pas tant de faire une erreur, mais plutôt d'y persévérer".

Cette approche qui fut un premier "vrai-faux" pas en dit long sur la culture endémique de gestion unilatérale de la chose publique qui a de tout temps caractérisé les responsables politiques nationaux. L'esprit de concertation ne faisant pas partie de la culture politique de nos dirigeants, ce genre de comportement risque de se répéter enco-

re, malgré la volonté d'ouverture manifestée par les nouvelles autorités. La concertation sur la CENI aurait déjà pu commencer, en parallèle avec les journées de concertation, ou tout au moins juste après. A la suite de la préparation des supports politico-juridiques par des commissions interministérielles, en l'absence de toute concertation avec les autres partenaires, les autorités ont visiblement voulu rééditer leur "exploit".

Toutefois, même si l'important reste, en

premier lieu, le niveau de décision et les prérogatives accordées à cette CENI et la volonté politique qui l'accompagne dans l'exécution de ses tâches, il est indéniable que la capacité et le niveau de ses membres, ainsi que leur acceptation par l'ensemble des parties engagées dans le processus pour arbitrer le jeu durant les deux années à venir seront déterminants pour la suite des événements.

BÂ ADAMA MOUSSA